



Intraclub « Essai USHER en 50m »

Université de Sherbrooke #1

15 février 2023

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Nom de l'installation

Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke
500, boul. Université
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Installations :

Piscine de 50 mètres, huit (8) couloirs; chronométrage manuel, 3 chronométreurs par couloir

Directeur de rencontre : Shengrui Wang, Shengrui.Wang@USherbrooke.ca

Responsable des inscriptions : Carole Coulombe, Carole.Coulombe@USherbrooke.ca

Type d'invitation :

Intraclub - Seul le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke sera inscrit à cette compétition

RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Les nageurs qui ne résident pas au Québec devront présenter la preuve de vaccination officielle fournie par leur pays ou province canadienne ainsi qu'une pièce d'identité avec photo, valide et avec une adresse hors Québec;
- Seul le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke sera inscrit à cette compétition.

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **3** épreuves individuelles.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101– Entraîneur(e) des fondements de la natation
 - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

HORAIRE ET PROGRAMME

Finales par le temps : Échauffement : 16 h 30
Début : 17 h30

Les épreuves envisagées sont :

50 brasse - 100 brasse - 50 papillon - 50 libre - 100 papillon

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- Le fichier des épreuves sera transmis par courriel.

- Toutes les inscriptions devront être transmises par courriel à l'adresse suivante :
Carole.Coulombe@USherbrooke.ca.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être reçues avant 13 h mercredi le 15 février 2023

FRAIS D'INSCRIPTION

- Aucun frais par épreuve;
- Il n'y a aucuns frais fixes de participation de la FNQ pour cette compétition.